



Mine d'infos

avril 2011—Numéro 11

30 ans.....20 ans.....10 ans.....depuis combien d'années entendons- nous parler de la création d'un golf sur notre commune ?

Après des projets abandonnés et après une « lutte » infernale contre toutes les difficultés interminables de l'Administration Française, ce projet entre dans sa phase finale et doit enfin se concrétiser dans les prochains mois. Effectivement, l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'aménagement touristique est ouverte du lundi 4 avril 2011 au vendredi 6 mai 2011 inclus.

Ce dossier et le registre d'enquêtes seront tenus à la disposition du public, à la mairie aux heures d'ouverture habituelles, que vous retrouverez en fin de cette édition.

Contrairement aux idées reçues, ce genre d'enquête n'est pas seulement diligenté pour recevoir les griefs liés au projet, mais également pour recueillir les avis qui seraient favorables à cette réalisation.

Si vous êtes comme nous, municipalité, conscient de cette opportunité touristique, alors n'hésitez pas : déplacez-vous, ou encore écrivez à la mairie.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Cette année, le mine d'infos d'avril ne parlera que du bilan 2010 mais pas du budget prévisionnel 2011.

En effet, en raison des élections cantonales et du « remplacement » de la taxe professionnelle par la Contribution Économique Territoriale, les budgets sont à voter pour le 30 avril et nous n'avons pas à ce jour, la totalité des chiffres nous servant à l'élaborer.

Fonctionnement	Prévisions 2010 et décisions modificatives	Réalisé 2010
Charges à caractère général	66 850	65 112.71
Charges du Personnel	124 540	116 549.79
Indemnités et subventions	48 401	45 463.29
Intérêts des emprunt	5 869	5 868.98
Autres	370	370
TOTAL CHARGES	246 030	233 364.27
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>49 364</i>	<i>49 364.00</i>
Produits des services, domaine et ventes diverses	31 727	35 079.58
Impôts et taxes	103 899	103 988.85
Dotations et participations	104 718	111 924.38
Autres (cessions, loyers...)	6 692	10 089.59
Excédent de l'année précédente	48 358	48 358.68
TOTAL RECETTES	295 394	309 441.08

Investissement	Dépenses réalisées
Restes à réaliser en dépenses : 27 531 €	239 481.93
Restes à réaliser en recettes : 21 084 €	Recettes réalisées
	224 500.69

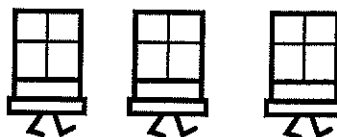
**TRAVAUX 2011 SOUS RESERVE DE VOTE DU BUDGET 2011
ET DE L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Et on continue avec les menuiseries :

Mairie : 2 607.46 €

Agence Postale : 1 902.00 €

Subvention de l'Etat envisagée : 1 352.84 €



Ecole :

Peinture de la salle de classe : 5 240.15 €

Subvention de l'Etat envisagée : 1 572.05 €

Culture et Mémoire :

Création d'un musée de la mine : 9 996.03 €

Subventions diverses espérées : 6 998 €



Cantine, salle des associations :

Création d'un WC : 4 066.72 €

Subvention de l'Etat envisagée : 1 220 €

Et beaucoup d'huile de coude.....



Voirie :

Finalisation de la voie communale de la Pommerie : 16 500 €

Et divers achats : aspirateur, souffleur de feuilles ...



INCIVILITES

L'ensemble du Conseil Municipal a décidé que tous les actes d'irrespect, d'incivilité ou de vandalisme donneront lieu automatiquement à un dépôt de plainte en Gendarmerie, que les contrevenants soient connus ou non, majeurs ou non, poursuivis ou non par la Justice.

Bien qu'ouverts à la discussion et prêts à négocier avec tous ceux qui auront le courage de regretter et d'avouer leurs bêtises, nous avons la chance d'habiter en campagne et pouvons prétendre à faire respecter notre tranquillité.

STRICTEMENT INTERDIT ET PUNI PAR LA LOI

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE POSER DES PIÈGES—MÂCHOIRES OU TOUT AUTRE PIÈGE POUR ANIMAUX NUISIBLES MÊME SUR VOS PROPRIÉTÉS.

SEULS LES PIÈGEURS AGRÉÉS PEUVENT PROCÉDER À LA DESTRUCTION D'ANIMAUX NUISIBLES SELON L'ARRÊTÉ DU 29 JANVIER 2007 MODIFIÉ PAR CELUI DU 18 SEPTEMBRE 2009 FIXANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AU PIÈGEAGE DES ANIMAUX CLASSÉS NUISIBLES.

EN CAS DE NON RESPECT DE CET ARRÊTÉ, LA POLICE DE L'OFFICE NATIONALE DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE SERA AUTOMATIQUEMENT ALERTÉE

LES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE

9 avril : Concours de boules avec invités à 14 H. Boules de Montcombroux.

13 avril : Petit mercredi de Ludo Yoga—1er étage de la Mairie.

14 avril : Club Manuel à 14 H de l'Amicale des retraités.

16 avril : Concours de belote à 14 H de l'Amicale des retraités. Salle des fêtes.

28 avril : Réunion mensuelle à 14 H de l'Amicale des retraités. Salle de fêtes.

30 avril : Petit samedi de Ludo Yoga—1er étage de la Mairie.

1er mai : Pique Nique à 12 H et concours de boules au plateau.

8 mai : Cérémonie à 11 H suivie d'un vin d'honneur.

11 mai : Petit mercredi de Ludo Yoga—1er étage de la Mairie.

12 mai : Club Manuel à 14 H de l'Amicale des retraités.

14 mai : Soirée Italienne du Restaurant Bar de la Forge.

19 mai : Challenge Henri Rollat de l'Amicale de Retraités—Salle des Fêtes.

21 mai : Tournoi de Paintball sur la journée—Stade.

Journées portes ouvertes de Yoga par Ludo Yoga—salle des fêtes.

26 mai : Réunion mensuelle à 14 H de l'amicale des retraités—salle des fêtes.

28 mai : Fête du jeu de Ludo Yoga—salle des fêtes.

29 mai : Soins de peau gratuits pour les mamans offert par Ludo Yoga. Salle des associations. Rendez vous à prendre en Mairie.

3 Juin : concours de boules en tête à tête semi nocturne à 18 H—Plateau.

8 juin : Petit mercredi de Ludo Yoga—1er étage de la Mairie.

9 juin : Club manuel à 14 H de l'Amicale des Retraités.

13 juin : Brocante toute la journée du Foyer Rural.

18 juin : Festival Rock à partir de 18 H du CIA—Plateau.

23 juin : Réunion mensuelle à 14 H de l'Amicale des retraités : salle des fêtes.

25 juin : Petit samedi de Ludo Yoga—1er étage de la Mairie

26 juin : Journée détente des Boules de Montcombroux.

« Au nom de tous les élèves de l'école de Montcombroux, je tiens à remercier le Comité des fêtes de son don de 200€ à la coopérative scolaire. Ce précieux don permet de financer notamment un trajet en car dans le cadre d'une sortie scolaire. Je tenais aussi à remercier le Foyer Rural pour le don qui a permis d'acheter des jeux de cour.
Un grand merci à tous et toutes !

Nicolas SEM - enseignant »

Le CCAS et le CIA remercient également le Comité de Fêtes de ses généreux dons, lors de sa dissolution.

ETUDE DU BASSIN MINIER

Une étude a été réalisée par les services de l'état concernant les anciennes exploitations minières. Un diagnostic a permis de déterminer les éventuels risques liés à ces anciennes exploitations.

Dorénavant, la municipalité devra tenir compte de ces données pour instruire les demandes d'occupation des sols en matière d'urbanisme. En effet, cette étude a défini sur la commune de Montcombroux des zonages aléa faible et aléa moyen.

Ce dossier de prévention peut être consulté par tous les administrés pendant les heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Avant d'effectuer les moindres travaux sur vos extérieurs, contacter la mairie afin de consulter les plans des différents réseaux présents sur la commune (téléphone, gaz, électricité, eau...). Une consultation de ces services est obligatoire.

**PETITS MERCREDIS PAR CI
PETITS SAMEDIS PAR LÀ**

Ludo Yoga organise Montcombroux un séjour vacances du 18 au 22 juillet.

Les enfants pourront être inscrits à la journée ou à la semaine. Les activités seront diverses et nombreuses avec entre autres la construction d'un circuit pour voitures téléguidées.

Toutefois, afin d'héberger les enfants venant de l'extérieur, nous cherchons des familles souhaitant les accueillir bénévolement. Le repas du midi sera pris à la cantine scolaire, celui du soir chez l'habitant (une compensation financière sera versée). Seul, le petit déjeuner reste à la charge de l'accueillant.

Renseignements sur le séjour et/ou sur l'hébergement au 06.08.15.30.92



Les petits samedis de janvier ont permis aux enfants de réaliser une enquête auprès de la population sur les produits de soins du corps et les produits d'entretien.

Voici les résultats :

60 % des interrogés ne connaissent pas la composition des produits de soin du corps, et des produits d'entretien.

80 % d'entre elles jettent leur savon usagé,

Les interrogés pensent que le prix du shampoing va de 2 à 4 euros, celui du gel douche de 1 à 6 euros, celui du savon de 0.50 à 5 euros, la lessive de 3 à 20 euros et le produit à vitres de 1.50 à 3 euros.

Les enfants ont fabriqué leurs propres produits à base de produits biologiques et savent désormais ce qu'ils contiennent. Malins, les petits samedis.....

Il fait bon vivre dans notre commune, puisque nous avons la chance de compter parmi nous une deuxième centenaire. Encore une fois, bon anniversaire Mme Anna FOURNIER.

ECOLO LE MINE D'INFOS ?

Les administrés qui souhaitent recevoir le mine d'infos uniquement par voie informatique doivent se faire connaître en Mairie.

Le contrat aidé de Pascal LAINE arrive à échéance le 30 avril prochain.

Le but d'un contrat aidé est de permettre à un chômeur de se réinsérer dans le monde du travail et pour ce faire, les collectivités ou entreprises sont aidées financièrement pendant 2 ans par l'Etat.

Le fait que Pascal soit un bon agent, l'évidence que 2 agents techniques sont et seront toujours indispensables pour entretenir au mieux la commune, ont fait que nous avons décidé de l'embaucher en tant qu'adjoint technique titulaire.

Nous aurions pu signer un nouveau contrat aidé avec un nouvel agent mais aucun de nous 10, n'a souhaité abuser du système et faire risquer la précarité à un agent méritant.

La bibliothèque est ouverte aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

A la recherche d'un ou une bénévole désireux de s'occuper de la bibliothèque. Son travail consisterait à choisir les livres empruntés à la médiathèque départementale une fois par trimestre et éventuellement à assurer une permanence par mois permettant d'aider les abonnés à choisir leur lecture et leur faire connaître les nouveautés.

Renseignements en Mairie

ENLEVEMENTS D'EPAVES AUTOMOBILES

Ils auront lieu le 4 mai et 16 novembre 2011. Un dossier est à remplir en Mairie.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions :

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 16 H 15.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.

Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 13 H 30 à 18 H 30, le mercredi de 8 H à 12 H 30 et le samedi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H 30 d'avril à octobre. Lundi de 14 h à 16 H, le mercredi de 9 H à 12 H et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H de novembre à mars.

Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13

Claire TOGNON : 06.27.95.50.47

Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10

Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05

Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Directeur de Publication : C. TOGNON / Responsable de la rédaction : A. MENDEZ / Dispensé de dépôt légal
Tirage à 220 exemplaires. IPNS